



Avis rendu par la commission d'information et de sélection d'appel à projet réunie le 30 mai 2024

<u>Objet</u>: Appel à projet - « AAP n°2024 - CSAPA avec hébergement » portant sur la création d'un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) avec hébergement sur le territoire de La Réunion.

La commission d'information et de sélection d'appel à projet médico-social, réunie le 30 mai 2024 a examiné et a procédé au classement d'un projet recevable en réponse à l'appel à projet du 26 février 2024 - " Création d'un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) avec hébergement sur le territoire de La Réunion " publié au RAA spécial n°40 du 28 février 2024.

La Commission a établi à l'unanimité le classement suivant :

1 ^{er}	Réseau Oté	
and the second second	and the second s	

Conformément à l'article R 313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission. Elle sera publiée selon les mêmes modalités que l'avis d'appel à projet à savoir au recueil des actes administratifs de la Préfecture de La Réunion et sur le site internet de l'Agence Régionale de Santé La Réunion.

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire aux décisions d'autorisation qui seront prises par la Direction Générale de l'Agence Régionale de Santé La Réunion.

Fait à St-Denis, le 30 mai 2024

Le Président

Etienne BILLOT Directeur général adjoint